

Structure et fonction de la nominalisation dans le titre de presse

العنوان هيكل ووظيفة التسمية في عنوان الصحافة

Structure and function of nominalisation in the press title**Mahi Amina***

mahi_amina@yahoo.fr

Université de sidi bel abbés, Algérie

Date de réception : 15/03/2020 Date d'acceptation : 04/12/2020 Date de publication : 01/03/2021**Résumé**

Le présent article, a pour objectif d'établir une grammaire du titre de presse, grammaire du discours qui vise à formuler des traits syntaxiques, au regard de la phrase nominale. Celle-ci fait partie des phrases averbales. Elle peut être définie comme une structure syntaxique qui comporte une modalité (l'assertion, l'interrogation, l'injonction et, dans une acceptation restreinte, l'exclamation) et un prédicat nominal avec trois types d'organisation possibles.

Mots clé : titre, phrase nominale, phrase averbale, discours journalistique.

Abstract

The present article tends to establish a press title, a discourse grammar that aims to formulate syntactic aspects according to the nominal phrase. This latter belongs to the averbales sentences. It may be definite as a syntactic structure that contains a modality (the assertion, the interrogation, the injunction and an exclamation within a restrained acceptance) also a nominal predicate with three types of possible organization.

Key words: title, nominal sentence, averbales sentence, press discourse

ملخص: يهدف هذا المقال إلى إظهار طبيعة النحو في الصحافة ونوعية القواعد الحوارية والتي تهدف إلى صياغة الأدوات النحوية لدى الجملة الاسمية والممتدة من الجمل الكلامية. يمكن وصفها كتركيبية قواعدية والتي تحتوي على نظام (الإيحاء- التساؤل- الأمر- والتعجب في إطار معين) إضافة إلى عنصر اسمي بثلاث تنظيمات محتملة. الكلمات المفتاحية: العنوان, الجملة الاسمية, الجمل الكلامية, الحوار الصحفي

* Auteur correspondant

Avant de lire un article de presse, un certain nombre de phrases nous interpellent et conditionnent notre lecture. Les titres comme éléments pertinents de cet espace paratextuel, occupent incontestablement une place significative au sein d'un texte. Physiquement d'abord, ils sont généralement détachés du texte, typographiquement (gras et / ou soulignés et / ou colorés et/ou numérotés) ou dispositionnellement. Syntactiquement ensuite : le titre peut être sous forme d'une phrase nominale, phrase verbale, un mot, interjection, Est-on capable de dire sans difficulté si un extrait de texte, ou segment, peut constituer un titre ou non ?

L'objet de cet article est d'examiner les titres de presse, au regard de la phrase nominale. Celle-ci fait partie des phrases averbales. Elle peut être définie comme une structure syntaxique qui comporte une modalité (l'assertion, l'interrogation, l'injonction et, dans une acceptation restreinte, l'exclamation) et un prédicat nominal avec trois types d'organisation possibles. Le groupe nominal prédicatif peut être relié, par la modalité, à un sujet explicite :

(1) *Un vrai coup de cœur , cette ville haute*

ou bien à un sujet implicite :

(2) *Un vrai coup de coeur !*

Ou encore, il peut être posé par la modalité, sans sujet :

(3) *Sur la table, des journaux .*

Dans les deux premiers cas, la phrase nominale est attributive. Dans le troisième cas, elle est existentielle. Il s'agit alors de poser l'existence du référent du prédicat, ce qui peut se gloser par : "Sur la table, il y a des journaux".

Le titre de presse se définit par un statut relativement autonome (Charaudeau, 1983), dû à sa particularité typographique et au fait qu'il a tendance à devenir l'essentiel de l'information. Il forme un discours particulier et peut être ainsi analysé pour lui-même. C'est pourquoi il peut s'apparenter dans maints cas de figure à une phrase.

De même que l'on peut trouver des phrases verbales dans les titres de presse :

La rue n'a pas humilié Bouteflika mais les appartchiks du système (Le Quotidien d'Oran 28 février 2019)

Les nouveaux billets de 500 et 1000 DA arrivent (Le Quotidien d'Oran 04 février 2019)

Simple ou complexe, la phrase verbale se construit autour du verbe. Quand elle est simple, elle se réduit à une seule proposition et, complexe, elle en comporte plusieurs. La proposition elle-même est définie par les logiciens comme l'association d'un sujet et d'un prédicat pour la construction de la référence. L'expression du prédicat se fait par le verbe.

Cette catégorie de mot variable est centrale dans la phrase verbale dont elle détermine déjà la dénomination, car les fonctions essentielles, les participants essentiels de la phrase verbale s'articulent autour d'elle. On l'oppose souvent au nom qui, dans la phrase, est son support notionnel. Alors que le nom ou substantif serait le mot propre à désigner des êtres, des objets, des choses, avec la caractéristique d'une certaine stabilité formelle et donc d'une "substance", le verbe quant à lui serait la catégorie d'expression du temps, si l'on se fie à la caractérisation guillaumienne.

La notion étant polysémique, le temps dont il est question est celui qui situe dans l'une des époques de la chronologie : le futur, le présent et le passé ; mais aussi le temps interne au verbe, celui qui indique une certaine manière de voir le procès.

Le verbe se conjugue donc, c'est-à-dire qu'il varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre. Certaines grammaires mettent en avant les fonctions sémantique et logique du verbe dans la phrase. Le verbe exprime le procès ou plus simplement il sert à décrire, à apprécier ou à situer une action, un état, un changement d'état. Le procès désigne alors le côté existentiel ou événementiel de la situation. Cette vision ne le distingue cependant pas véritablement du substantif. Le verbe est admis comme un élément ayant une aptitude, ayant vocation à être le constituant central, le noyau de l'énoncé, celui qui remplit la fonction énonciative de rhème. André Martinet (1980 : 141) a défini le verbe (prédicat) en associant la fonction sémantique à la fonction syntaxique. Il pense que les verbes sont des *monèmes qui ne connaissent que les emplois prédicatifs*. Le prédicat étant l'élément central de l'énoncé, son noyau irréductible, ce qui le fait véritablement. Autour de lui, peuvent graviter des éléments structurels ayant des fonctions essentielles comme le sujet ou des fonctions secondaires comme les expansions ou compléments.

De même, on peut relever des phrases averbales. Dans un souci d'homogénéité, nous nous sommes attachée uniquement à des titres parus dans Le Quotidien d'Oran¹. L'étude des titres de presse par rapport à la phrase nominale se révèle intéressante à cause de deux facteurs. Tout d'abord, les titres sans verbe foisonnent. Ensuite, ils offrent une configuration sensiblement différente de celle de la phrase nominale littéraire, à cause de leur appartenance au genre discursif de l'information. Mais, même si l'on peut, généralement, les rapprocher des phrases nominales, il n'est pas toujours évident de considérer que chacun d'entre eux compose une seule unité phrastique ni de savoir de quel type de phrase nominale il s'agit. En outre, on peut relever des phrases nominales du type (1) ou (3) mais plus difficilement des phrases nominales à sujet implicite, comme en (2).

Les phrases averbales sont des phrases qui ne contiennent pas de verbe prédicatif. Elles sont les plus nombreuses en titre. Ces phrases peuvent être nominales et omettre un verbe être (ou un autre verbe d'état) ou elliptiques et omettre un actualisateur que le contexte permet de deviner.

Les populations des zones frontalières appelées à la vigilance (Le Quotidien d'Oran 06 Janvier 2019)

Du présidentielisme en général et de la présidence inamovible en particulier en Algérie (Le Quotidien d'Oran 03 Janvier 2019)

Tizi Ouzou : Un réseau de trafic de faux euros démantelé (Le Quotidien d'Oran 14 Janvier 2019)

. Qu'est ce qu'une phrase nominale ?

Pour des besoins de brièveté, les titres de presse ont la particularité d'effacer la copule dont le rôle est d'actualiser le propos et de contribuer ainsi à la compréhension de

l'information indépendamment de la situation d'énonciation. Cette particularité en fait des phrases nominales.

Election présidentielle : « les ombres du président » (Le Quotidien d'Oran 31 Janvier 2019)

Forum de Davos : Le ravage de l'endettement des pays africains (Le Quotidien d'Oran 31 Janvier 2019)

Prière à l'école, promotions ... Les explications de Benghabrit (Le Quotidien d'Oran 09 Janvier 2019)

Boumerdès : Un véhicule de transport de fonds attaqué, 15 Milliards volés (Le Quotidien d'Oran 20 Février 2019)

Une autre manifestation anti-cinquième mandat (est) prévue aujourd'hui Alger retient son souffle (Le Quotidien d'Oran 24 Février 2019)

Même dans ces cas d'omission de la copule, un segment de la phrase joue le rôle de sujet, c'est-à-dire de ce dont on parle et un autre segment joue le rôle du propos relatif au sujet (rhème). Dans le dernier exemple, *Une autre manifestation anti-cinquième mandat* tient la fonction de sujet et de thème de l'énoncé. Le prédicat est ici de la prépositive *prévue aujourd'hui* ;

Mais, comme avec les phrases verbales, du moment où c'est la copule qui est omise, l'énoncé n'attribue pas des rôles sémantiques aux participants. Ils ont plutôt des propriétés. L'omission de la copule permet de poser en deux ou trois segments l'information. Comme dans les phrases-titres verbales, le surtitre a souvent une valeur topique. Mais il peut avoir une valeur thématique.

. La nominalisation passive

Une des caractéristiques des titres est la présence d'un noyau nominal, nom propre ou abstrait, déterminé par un syntagme prépositionnel. Dans les exemples ci-dessus, il y a une nominalisation mettant en scène le résultat d'un événement. , nous avons relevé quelques exemples quand il s'agit d'un nom propre et de la simple évocation d'un personnage, tandis que dans d'autres exemples, le noyau nominal consiste en un nom commun indéfini.

D'après ces titres nous pouvons dire que les syntagmes nominalisés constituent un moyen efficace pour présenter l'information en un condensé.

Afin de mettre en évidence la différence entre cette catégorie d'énoncés et ceux qui concerne le prédicat verbal, citons Benveniste :« *L'assertion (dans une phrase nominale) aura ce caractère propre d'être intemporelle, impersonnelle, non modale, bref de porter sur*

un terme réduit à son seul contenu sémantique [...]. Cette assertion nominale ne peut pas non plus participer à la propriété essentielle d'une assertion verbale qui est de mettre le temps de l'événement en rapport avec le temps du discours sur l'événement. »²

Nous retiendrons l'idée de Moirand (1975, p. 65) concernant le rôle de la nominalisation dans les titres, qu'il s'agit d'une « reprise conceptuelle » du thème principal de l'article jouant un rôle anaphorique pour le lecteur qui en prend acte avant de lire l'article. Les syntagmes nominalisés constituent un moyen propice pour présenter l'information en un condensé.

Nous avons remarqué que les assertions nominales ne sont pas pour autant absentes d'autres formes de discours telles que la publicité, les slogans et aussi les annonces où l'on tend à l'abstraction et à la condensation.

Une autre catégorie de titres qui ressemblent aux titres du type précédent mais nous remarquerons par la suite qu'ils en sont bien distincts il s'agit du bloc syntaxique unique. Voyons quelques exemples de cette catégorie :

Intoxication au monoxyde de carbone (23 Janvier 2019)

La présidentielle le 18 Avril (19 Janvier 2019)

Grève massive dans le secteur public en Tunisie (19 Janvier 2019)

L'ambassadeur des Etats-Unis chez Benflis (10 Janvier 2019)

Nous remarquons que les énoncés obtenus peuvent avoir une configuration variable. Il s'agit aussi bien de syntagmes nominaux avec ou sans déterminant de configuration *nom+adjectif*, que d'un SN avec la préposition *des*, comme dans le titre *l'ambassadeur des Etats-Unis chez Benflis* de configuration *N de N*. Il s'agit ici d'un même syntagme ne pouvant être divisé en unités syntaxiques plus petites. Dans tous les cas illustrés, par les exemples ci-dessus, les constituants de l'énoncé sont soudés et forment une unité aussi bien syntaxique que sémantique.

En ce qui concerne les exemples comportant la préposition *des* et renvoyant le plus souvent à une relation d'appartenance ou de détermination, nous considérons que la préposition a une valeur très atténuée et nettement moins porteuse de sens .

Dans ce genre de phrases on arrive à un degré maximum de condensation de l'information, tandis que du point de vue morpho-syntaxique l'énoncé est minimal.

Ces énoncés doivent être envisagés selon Hoek (1981, p.61) comme des syntagmes qui ont la fonction d'une phrase complète. Selon le même linguiste (1981, p. 58), le type *d'ellipse*

mise en œuvre dans cette catégorie est une ellipse *contextuelle*, c'est-à-dire que « c'est la situation de communication qui permet de compléter le sens du titre ».

Ainsi, pour l'interprétation de ces titres de presse, le lecteur hésite entre leur ouverture sur le reste de la mise en page et leur clôture sur eux-mêmes. Il semble cependant que la hiérarchie entre le groupe nominal susceptible de composer un sujet et le groupe nominal qui peut fonctionner comme un prédicat est suffisamment forte pour créer un déséquilibre propre à constituer une phrase. Mais, ces titres de presse ne composeront jamais une phrase, de façon aussi claire que les phrases nominales qui suivent l'ordre prédicat-sujet.

En conclusion, on peut dire que La nominalisation est un trait important pour dresser le profil du titre de presse, ce qui la distingue sans doute d'autres sortes de titres. Par ailleurs, certains traits tendent à renforcer le caractère intemporel du titre, en particulier l'emploi quasi systématique du présent et l'absence de syntagme à valeur temporelle. La vocation du titre n'est donc pas dans la transmission du temps de la nouvelle ; celui-ci est implicite dans la plupart des cas, étant donné que l'essence même du journal quotidien est de communiquer la nouvelle « fraîche » ou d'un passé très récent. Ce sont les actants et les lieux dans lesquels ils agissent qui constituent le noyau lexico-syntaxique des titres.

BIBLIOGRAPHIE

- Benveniste E, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1974.
- Blanchet A, *Dire et faire dire. L'entretien*, Armand Colin, Paris, 1991, 2003..
- Bourdieu P, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982.
- Charaudeau P, *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris, 1992.
- Charaudeau P, *la voix cachée du tiers des non-dits du discours*, L'harmattan, 2004
- Charaudeau P, *le discours de l'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan 1997
- Charaudeau, P, *Langage et Discours*, Hachette Paris ,1983 .
- Kerbrat-Orecchioni, C, *L'énonciation, de la Subjectivité dans le Langage*, Armand Colin.Paris, 1980.
- Hoek L.H. *la marque du titre : dispositifs sémiotique d'une pratique textuelle*. La Haye.1981
- Jakobson R., *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris, 1963.
- Lefeuve, Florence, *La phrase averbale en français*, L'Harmattan, Paris, 1999.
- Lefeuve, Florence, "*Les marqueurs de prédication dans la phrase averbale*", L'Harmattan, Paris, 1999
- Maingueneau, D. *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspective*. Paris : Hachette. 1976
- Maingueneau, D. *approche de l'énonciation en linguistique française, Embrayeur, « Temps », Discours rapporté*. Paris Hachette 1981

- Moirand, S. *le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite. Langue française* 28, p, 60-78. 1975
- Mouriquand, J. *l'écriture journalistique*. Paris : P.U.F. Coll. Que sais-je ? 1997
- Neveu, F. *Etudes sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain, dans un corpus de textes de J-P Sartre*. Paris : Honoré champion Editeur. 1998
- Neveu, F, *Lexique des notions linguistiques*, Thomasset, Nathan, Paris, 2000.
- Noailly , M.1988 « Intitulation , articulation » . Cahier du CERF XX 4,p. 109-123
- Safarti, G, *Éléments d'analyse du discours*, Nathan Université, Paris, 1991, 1997.
- Saussure, F. *Cours de linguistique générale*, ENAG, Alger, 2004.
- Strawson, P.F., *Etudes de logique et de Linguistique*, Seuil, Paris, 1973.
- Weinrich, H, *Grammaire textuelle du français*, Didier/Hatier, Paris, 1989
- Le Quotidien d'Oran 2019

¹ Pour chaque titre, nous indiquerons la date de parution du journal.

² Benveniste .E.1966.*problèmes de linguistique générale*1. Paris : Gallimard p 159